DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

Amélioration des connaissances chiroptérologiques

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur
Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise**)**

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché à bons de commande, passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet du marché : L'objet de ce marché est d'accompagner le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez dans la mise en œuvre d'actions d'amélioration des connaissances ou de sensibilisation des publics autour des chiroptères.

Contexte :

Le PNRLF met en œuvre la gestion de sites naturels remarquables présents sur son territoire. Les plans de gestion de ces sites prévoient la réalisation d'opérations de gestion, de suivis scientifiques, de veille réglementaire mais aussi d'actions de sensibilisation, d'information, d'animation et de communication.

L'Auvergne abrite 29 espèces de chauve-souris. Toutes sont protégées. Sur le périmètre du Parc naturel régional Livradois-Forez, 22 espèces de chauves-souris ont été inventoriées. On y retrouve de nombreux gîtes à chauves-souris (aux différentes périodes, hibernation, transit, parturition, élevage…) et des zones de chasse (grâce à une diversité de milieux présents : forêts, rivières, vergers, bocages…).

Périmètre potentiel d'actions :

Ce marché peut concerner les secteurs suivants :

Natura 2000, un réseau de près de 25 000 sites naturels à travers l'Europe dont 1 700 en France et 25 sur le territoire du Parc Livradois-Forez. L'objectif de ce réseau est de préserver la biodiversité en tenant compte des activités humaines, par la mise en place de modes de gestion adaptés. Chaque site Natura 2000 possède des espèces et des habitats naturels (type de milieu) d'intérêt communautaire qui sont à l'origine de zonages Natura 2000.
Sur les 25 sites Natura 2000 présents sur le territoire, 15 sont animés par le Parc :
- Monts du Forez (FR8301030), Hautes-Chaumes, tourbières, landes, reconquête de milieux ouverts, pastoralisme, histoire des hautes-chaumes…
- Plaine des Varennes (FR8301033), Milieux humides, mares, bocage, forêt de plaine, amphibiens, dunes continentales…
- Rivières à Moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon (FR8302040), écosystème rivière, moule perlière, agriculture extensive…
- Dore et affluents (FR8301091), Bassin versant, écosystème rivière, poissons, ripisylve…
- Auzelles (FR83021044), cavités à chauves-souris,
- Cavité minière de La Pause (FR8302010), cavités à chauves-souris, Lac d'Aubusson espèces emblématiques…
- Tourbière de Virennes (FR8302002), écosystème tourbière et forêt de moyenne montagne…
- Complexe minier de la vallée de la Senouire (FR8302009), anciennes cavités minières à chauves-souris
- Mont Bar (FR8301084), tourbière de cratère volcanique,
- Bois Noirs (FR8301045), habitats forestiers, tourbières, prairies humides,
- Puy de Pileyre et Turluron (FR8301048), puys volcaniques à pelouses sèches et faciès d'embroussaillement,
- Comté d'Auvergne et Puy Saint-Romain (FR8301049), habitats forestiers, ruisseau à Ecrevisses à pattes blanches, puy volcanique à pelouses sèches,
- Vallées et piémonts du nord Forez (FR8301051), milieux tourbeux et humides, éboulis, hêtraies,
- Rivières à Ecrevisses à pattes blanches des vallées du Cé et de l'Auzon (FR8302038),
- Rivières à Moules perlières du bassin de la Dolore (FR8302039).

Autres sites naturels remarquables pouvant être concernés :

- Le Lac de Malaguet, classé comme Réserve naturelle régionale en 2014. Localisée sur le plateau de La Chaise-Dieu en Haute-Loire, à plus de 1000 mètres d'altitude, cette Réserve présente une variété de milieux très importante rassemblée sur une petite surface (54 ha) : lac, divers milieux humides, prairie de fauche de montagne, pelouses, forêt ancienne, tourbière… la Réserve procure ainsi le gîte et le couvert à de nombreuses espèces d'odonates et de papillons, mais accueille également des oiseaux migrateurs, amphibiens et mammifères. Les berges du Lac voient se développer des gazons amphibies rares et hautement patrimoniaux.

- L'ENS de la vallée du Fossat (Job, 63), vallée glaciaire composée d'un fond de vallée plat et pâturé, de forêts matures de versants comportant de vieux arbres au diamètre imposant, de zones tourbeuses et de landes à myrtilles et à callune en partie sommitale. Située entre 1200 et 1600 mètres d'altitude, la vallée du Fossat représente une zone refuge pour de nombreuses espèces montagnardes et subalpines. Elle comporte également de nombreux vestiges de l'occupation passée et de l'exploitation traditionnelle de cette zone du Forez.

- Le Lac de chaux de Bansat (63) comporte une roselière d'importance régionale et une ceinture arbustive accueillant notamment la Laineuse du prunellier.

- L'ENS des Serpentines de Saint-Préjet-Armandon (43) rassemble des secteurs prairiaux et une pinède, mais représente surtout l'une des très rares stations auvergnates de la Notholène de Maranta. Cette fougère pousse sur les non moins rares affleurements de serpentine présents localement.

- Le communal de la Garde à Frugières-le-Pin (43) est une pelouse sèche sur laquelle peut notamment être observée la Véronique en épi à l'automne.

- Tout autre site naturel remarquable pour lequel le Parc interviendrait, aux côtés de la ou des communes concernées, dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'un plan de gestion.

Missions attendues :

Le syndicat mixte du Parc naturel régional s'appuiera sur un prestataire pour mener des actions d'amélioration des connaissances ou de sensibilisation des publics autour des chiroptères.

4 types de prestations sont attendues et sont décrites ci-dessous.

Chaque action fera l'objet d'un échange préalable avec le Parc afin de dimensionner la mission en fonction des besoins.

- **Prestation 1 : Suivi de gîtes à chiroptères (estivaux, hivernaux, de transit…) connus ou potentiels.**
  Cette action comprend les éléments suivants :
  - Prospecter les gites connus ou potentiels présents sur le site
  - Suivre les évolutions des populations
  - Evaluer l'état de conservation des colonies
  - Identifier / dénombrer par espèce et par classe d'âge
  - Caractériser l'état du gîte
  - Sensibiliser les propriétaires à la protection des colonies
  - Cartographier les gîtes prospectés
  - Renseigner les bases de données de référence

Cette action correspond à des demi-journées de prospection sur le terrain. Cette action 1 pourra nécessiter un temps de préparation et la rédaction d'un rapport plus conséquents. Dans ce cas, l'action 3 sera mise en œuvre.

- **Prestation 2 : Réalisation d'une étude d'amélioration des connaissances chiroptérologiques.**
  Cette action permet de rechercher les gîtes présents sur un site, d'identifier des zones de chasse et des principaux corridors utilisés par les chiroptères, ou encore de déterminer les espèces présentes et d'évaluer les populations et leur état de conservation. Les méthodes utilisées pour ces études sont par exemple le suivi acoustique, la télémétrie ou la capture. Cette action comprend les éléments suivants :
    - Identifier des gîtes potentiels à chiroptères
    - Localiser et cartographier les zones de chasse et principaux corridors utilisés par les chiroptères
    - Identifier / dénombrer par espèce et par classe d'âge
    - Définir l'état de conservation et l'évolution des populations identifiées
    - Définir l'état des habitats d'espèces
    - Identifier les principaux problèmes de gestion et proposer des mesures de gestion en fonction des problématiques identifiées

Cette action correspond à des demi-journées de prospection sur le terrain.

- **Prestation 3 : Préparation d'étude, rédaction de rapport et analyse de données**.
  Cette action comprend les éléments suivants :
    - Préparer les missions de terrain (élaboration de protocole, stratégie d'échantillonnage, méthodologie employée…)
    - Analyser les données (par exemple, données acoustiques préalablement enregistrées)
    - Cartographier les données
    - Renseigner les bases de données de référence
    - Réaliser un rapport d'étude :
      - Pour la prestation 1, le compte-rendu de visite devra contenir a minima :
        - Des éléments de contexte : date, localisation, météo, température, identification des personnes présentes pour le comptage,
        - Une analyse des gîtes prospectés (état actuel, évolution, relation avec les propriétaires…),
        - Les espèces identifiées et le nombre d'individus observés par espèce.
      - Le rapport d'étude (lié à la **prestation 2**) sera structuré de la façon suivante : une introduction, un rappel du contexte de l'étude, la description de la méthodologie utilisée, les résultats, leur analyse, des propositions (perspectives), une conclusion et un résumé d'une page synthétisant l'ensemble des éléments précédents. Un rapport intermédiaire sera transmis de façon dématérialisée au Parc. Après prise en compte des remarques et des demandes de modification formulées par le Parc, le rapport final sera envoyé au Parc.

Ce rapport sera à fournir sous un format numérique en version Word et PDF. Il devra faire apparaître les logos du Parc et du financeur de l'opération (les logos seront fournis par le Parc).

Cette prestation correspond à des demi-journées de travail de bureau.

Prestation 4 : Animation et sensibilisation des publics. L'objectif de cette action est de sensibiliser les publics aux chauves-souris, aux enjeux associés à ces espèces ainsi qu'aux objectifs

de gestion de l'aire protégée présente le cas échéant. Le type de public sera à cibler en fonction de la demande du Parc. Cette action comprend les éléments suivants :

- Préparer le contenu de l'animation, en phase avec la demande du Parc
- Gérer les aspects logistiques, en concertation avec le Parc (lieu, date, horaires, réservation de salle le cas échéant…)
- Assurer la promotion de l'événement au moins au plan local et gérer les inscriptions
- Animer l'événement
- Rédiger un compte-rendu de l'animation (date, lieu, nombre de participants, parcours, sujets abordés, ressenti de l'animateur et pistes d'amélioration ou proposition de nouvelles actions, 1 ou 2 photographies…).

Cette action correspond à des demi-journées de préparation et d'animation.

Livrables :

Les livrables de chaque action sont précisés dans les descriptifs ci-dessus.

Concernant la **cartographie**, les données fournies devront être compatibles avec le logiciel libre QGIS.
Concernant les données, le prestataire devra saisir directement ses données dans la base Géonature du Parc Livradois-Forez. Un accès temporaire à Géonature lui sera ouvert.

Pour les prestations 1 et 2, plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire avec a minima :
- Un échange en amont de la phase de terrain pour organiser les prospections ;
- Un échange après le rendu intermédiaire pour présenter les résultats et échanger sur d'éventuelles modifications.

Durée du marché :

Le contrat est conclu pour une durée d'1 an à compter de la notification du marché et renouvelable 3 fois par reconduction express.
Les prestations seront commandées au(x) prestataire(s), au fur et à mesure, grâce à des bons de commande qui leur seront transmis par le service comptabilité du Parc.

Budget :

Le budget maximal est de 30 000 € TTC par an.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :
1. La valeur scientifique et technique (40%)
2. Le prix (35%)
3. Le délai d'intervention et le planning proposé (25%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant pour une demi-journée de suivi de gites à chiroptères – prestation 1
Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant pour une demi-journée d'étude d'amélioration des connaissances chiroptérologiques – prestation 2
Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant pour une demi-journée de préparation d'une étude, la rédaction de rapport et l'analyse de données – prestation 3
Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant pour une demi-journée d'animation et sensibilisation des publics – prestation 4
Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante au bon de commande émis.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Pas d'acompte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **2 juillet 2025 – 12h00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :
Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Une note technique précisant :
  - La méthodologie mise en œuvre
  - Le délai d'intervention à réception de la commande
  - Les références de l'entreprise dans ce domaine
  - Le descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Le devis correspondant aux 4 prestations.
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le…….. Le……..

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez